

# ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2003

Le président, Pierre PAUNET, ouvre la séance à 20H40.

Il remercie Madame le maire de Thaon pour la mise à disposition de la salle, les adhérents et les bénévoles pour leur présence et M. Michel ETIENNE, correspondant local de la presse pour son soutien.

Il présente les excuses de M. René GARREC, président du Conseil régional ; de M. Jean LEPROUX, co-fondateur de l'AVET ; de Mesdames Lucette VIGNIER et Sandrine PAUNET, membres du conseil d'administration ; du représentant de l'université de Dublin ; et de Madame Cécile NIEL, anthropologue.

## RAPPORT MORAL

Présenté par Pierre PAUNET

- RECUS FISCAUX

A ces reçus fiscaux, ont été annexés le compte-rendu de l'assemblée générale de 2002 et le bulletin de soutien. Malheureusement, il n'a pas été possible de joindre une lettre de remerciements, le tarif d'affranchissement aurait été trop élevé.

Le président remercie ici tous nos généreux donateurs et adhérents pour leur soutien financier.

- NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Il s'est déroulé le samedi 22 mars en présence de 18 volontaires composés en grande majorité de membres de l'AVET.

Ont été nettoyés les abords de l'église et quelques chemins. Nous avons pu constater que le public respectait le site ; les détritrus sont moins nombreux depuis nos interventions.

- CONFERENCE

Le 14 février, Monsieur Pierre BOUET, vice-président de l'AVET, a présenté à l'auditorium de Bayeux « les mystères de la petite église de Thaon » devant un public de connaisseurs.

- INVITATION AUX HABITANTS DE THAON

L'AVET souhaitait obtenir des témoignages sur la vie de la vieille église, malheureusement, peu de personnes se sont déplacées.

- ACCUEIL DE GROUPE

Toujours plus nombreux à se déplacer, parfois de très loin, comme cette université des USA venue au printemps.

Maylis BAYLE, chercheuse au CNRS, est venue spécialement de Paris, fin septembre, avec un groupe de spécialistes de l'art roman qui ont beaucoup apprécié le monument.

Par contre, l'état des chemins d'accès préoccupe fortement l'AVET, surtout lorsqu'il s'agit de visiteurs âgés.

- VISITES D'ETE

Ces visites n'ont lieu que grâce aux bénévoles de l'AVET.

Le public se passionne encore davantage pour le monument et son site, depuis l'ouverture des chantiers de fouilles. Cette année, même l'accès limité à l'intérieur de l'église, n'a pas empêché les visites nombreuses. Heureusement que le temps a été clément ; sinon les bénévoles chargés des ventes n'auraient pas pu s'abriter. Par contre, les recettes sont très variables d'un dimanche à l'autre.

- JOURNEES DU PATRIMOINE

500 à 600 visiteurs ont fait le déplacement à l'occasion de ces deux journées.

Le reportage, très court, diffusé le samedi aux informations régionales de France 3 a mis en valeur la petite église de Thaon.

Le chantier de fouille archéologique a interpellé plus d'un visiteur, et le dimanche, François DELAHAYE était sur place pour répondre aux questions.

- CHANTIER DE FOUILLES

Le président remercie tous les bénévoles, venus parfois de fort loin, et qui ont participé à ce vaste chantier ; ainsi que tous les intervenants financiers qui ont permis ces recherches.

Les fouilles ont été très fructueuses, la nappe phréatique n'a pas posé de problèmes cette année.

L'AVET a pris en charge la totalité des repas des fouilleurs.

De plus, une nouvelle sortie culturelle/ détente a été organisée par les bénévoles de l'association le dimanche 20 juillet ; l'ensemble du repas a été financé et préparé par ces mêmes bénévoles.

L'AVET remercie également le Père CHAPRON qui n'a pas hésité à inviter plusieurs jeunes ayant des soucis d'hébergement.

La sortie d'automne des bénévoles est reportée à une date ultérieure, peut-être au printemps, quand les finances de l'AVET seront meilleures.

M. PAUNET remercie la mairie de Thaon qui a alloué un petit supplément pour le chantier de fouilles.

Madame Cécile NIEL, anthropologue, a été embauchée au CNRS. C'est une grande chance pour l'église de Thaon car Mme NIEL pourra poursuivre ses études sur les squelettes découverts.

En fin d'assemblée, M. DELAHAYE, archéologue, vous fera un exposé des découvertes de l'année.

- FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le 6 septembre dernier et l'AVET a tenu à être présente pour apporter son soutien à la communauté de communes.

Aucune vente ou adhésions, mais quelques contacts intéressants.

- GROUPE RECHERCHES

Remercié pour sa ténacité et son sérieux. Actuellement, le XX<sup>e</sup> siècle est spécialement étudié.

Pas de questions. Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Présenté par le trésorier, Pierre INIZAN

Le président remercie M. INIZAN pour tout ce suivi comptable qui n'est pas facile lorsque l'AVET est employeur ( liaisons avec l'URSSAF , l'ASSEDIC, les caisses complémentaires. . . )

M. INIZAN présente le bilan 2003 : les cotisations d'assurance ont baissé de 10 €.

Les charges sont en baisse sauf pour les salaires et les charges concernant les fouilles, nous dépendons d'une cascade d'intervenants : le CRAMH, la DRAC, l'Etat.

85 adhésions de soutien ont été comptabilisées ( 29 personnes de plus ).

Pas de questions. Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

## PROJETS 2003-2004

Présentés par le vice-président, Pierre BOUET

- En premier lieu, aider les fouilles, permettre que le chantier puisse intégrer tout ce que les archéologues veulent faire et pour cela valoriser l'église auprès de la DRAC.
- Financer les repas des fouilleurs

- Organiser un dimanche entre fouilleurs et membres de l'AVET
- Continuer à assurer les visites de juillet-août et du patrimoine malgré l'impossibilité d'entrer dans l'église. Si le portail était refait, cela donnerait une perspective sur toute l'église.
- Effectuer le nettoyage de printemps autour de l'église et sur les chemins.
- Installer des panneaux modestes en anglais et allemand sur le portail, avant de pouvoir investir dans des panneaux définitifs lorsque les fouilles seront terminées.
- Reprendre la publication du journal
- Travailler en vue de la publication d'un ouvrage, pas trop savant, accessible à tous, d'environ 250 à 280 pages en couleur. Il sera possible de publier également de petits dossiers sur des points particuliers découverts au cours des recherches.
- Cartes postales : il faudra attendre l'achèvement des restaurations ( nettoyage des murs et sols) pour en éditer de nouvelles.
- Assurer les visites de groupes au cours de l'année ( ex : le 20 novembre, une visite est prévue pour les habitants de Cairon)

Questions : Faut-il prévoir des cartes de vœux ?

Celle qui représentait l'église entière est épuisée mais nous n'avons pas actuellement le financement pour en éditer de nouvelles.

## ELECTIONS

Sont sortantes : Mmes Elisabeth HUNEL, Karine BOUTEILLER, Odile MATHIEU

Elles se représentent pour un nouveau mandat.

Nouveaux candidats : Mme Annette POUSSARD et M. Benoist CAILLAUD

Tous les cinq sont élus à l'unanimité

M. Jean BLIN annonce qu'il ne se retirera qu'à la fin de son mandat.

M. Jean LEPROUX, premier président, se désengage.

## COTISATIONS 2004

En 2003, la cotisation de base s'élevait à 10 € et celle de soutien à 20 €. Il est possible que la déduction fiscale passe de 50% à 60%. Pas de changement pour le montant de la cotisation 2004.

## QUESTIONS DIVERSES

### LE CHEMIN D'ACCES

Le chemin partant de la route de Fontaine Henry, près du futur parking, est devenu très dangereux. L'AVET, avec des bénévoles du conseil d'administration, avait déversé des tonnes de cailloux des carrières de Mouen en 1995 pour que le chemin soit praticable.

Le déversoir des eaux fluviales de la route dans ce chemin arrange bien l'équipement.

M. PAUNET s'est rendu, ce printemps, avec M. LECLERE, président de la communauté de communes, pour faire constater l'état du chemin.

Mme LE ROUX, maire de Thaon, précise qu'elle est intervenue à 3 reprises auprès des ingénieurs de la DDE. La réfection est prévue avec la construction du parking. Il faut donc attendre la construction d'un bassin de rétention pour récupérer le calcaire et encaisser le futur parking.

Il faudra aussi penser à l'aménagement de l'église : travaux de terrassement pour les bas-côtés, remettre le niveau du sol après les réinhumations en ossuaires.

### LE PORTAIL OUEST

Au printemps dernier, l'AVET et M. DELAHAYE, avaient souhaité que le portail ouest soit ouvert durant le chantier de fouilles, les visites d'été et les journées du patrimoine. Ceci n'a pas été possible cette année mais où en est le projet municipal de restauration ?

## JOURNAL N°4

Avec l'arrivée au sein de l'AVET de Benoist CAILLAUD et de ses compétences, le journal devrait pouvoir sortir dans des délais raisonnables. Nous devons reprendre une bonne partie des articles devenus obsolètes depuis 2000-2001, la connaissance de l'église évoluant sans cesse, les églises s'empilant les unes sur les autres. Jusqu'où ira François DELAHAYE ???

## FEDERER

M. PAUNET a eu l'occasion de rencontrer deux personnes qui se battent pour promouvoir leurs monuments : Mme MATHIS à Rucqueville et M. LEMAROIS à Saint-Gabriel Brécy.

Il leur a proposé notre aide et éventuellement de fédérer nos associations, étant complémentaires lors des visites de groupes. Une réunion est prévue courant novembre.

## LES 10 ANS DE L'AVET

Début février 2004, notre association soufflera ses 10 bougies. Que de chemin parcouru et d'actions menées, tout ceci grâce à une petite poignée de bénévoles.

L'un des co-fondateurs de l'association, Jean LEPROUX, largement impliqué dans d'autres associations de sauvegarde du Bessin, mérite notre reconnaissance.

Pour des raisons personnelles, il ne peut plus être à nos côtés mais M. PAUNET propose de le nommer Président d'Honneur de notre association.

## MAYLIS BAYLE

Le vendredi 21 novembre, Mme BAYLE présentera une conférence à l'auditorium de Bayeux sur le thème « les sculptures romanes dans le Bessin. »

## LA CAMPAGNE DE FOUILLES 2003

Par François DELAHAYE, archéologue

Celui-ci remercie l'AVET pour son soutien et Mme LE ROUX, maire de Thaon, pour l'éclairage du chantier de fouilles.

Une trentaine de bénévoles a participé à la campagne 2003. des contacts sont déjà en cours pour l'année prochaine : demande d'une canadienne d'Ottawa.

Les recherches ont permis de découvrir 6 bâtiments :

- Un bâtiment gallo-romain du IV<sup>e</sup> siècle
- Eglise paléo-chrétienne du VI<sup>e</sup> ( tombes en coffrage de bois, tombe privilégiée dirigée nord-sud ; l'autel est installé au-dessus de cette tombe )

- 2<sup>e</sup> église : à nef rectangulaire, chœur à plan carré. Inhumations en sarcophages

• 3<sup>e</sup> église : aménagement d'un sanctuaire avec terminaison en abside vers l'est, au IX<sup>e</sup> siècle. Le prêtre se tourne vers l'est et les fidèles deviennent spectateurs.

• 4<sup>e</sup> église : XI<sup>e</sup> ( un denier d'argent à l'effigie de Guillaume 1<sup>er</sup>, frappé en Angleterre en 1086-1087 et découvert dans un dépôt de fondation en céramique permet de dater la construction aux alentours de ces dates )

- 5<sup>e</sup> église : XII<sup>e</sup> actuelle

inhumations : peu de femmes dans le chœur, tombes d'enfants près des fonts baptismaux dont un bébé de 2 mois.

Découverte également d'une croix de chapelet en argent, le chapelet devant être en corde avec des nœuds.

Tombe d'un prêtre : traces de tissu et d'oxyde de laiton provenant d'un habit sacerdotal ainsi qu'une croix en nacre.

En 2004, le chantier devient chantier-école d'anthropologie. Une dizaine d'étudiant seront présents pour 15 jours en mai-juin.

Des sondages extérieurs auront lieu dans le cimetière, dans le chemin menant à l'église au XIX<sup>e</sup> et aux limites d'origine du cimetière.

Le changement de cours de la Mue a joué sur le niveau de la nappe phréatique qui alimente l'humidité dans l'édifice. En cas de restauration, faudra t-il fermer l'église ? ou envisager de remettre la Mue dans son lit initial ? ou réaliser un drainage ?

Question : qu'est-ce qu'une tombe privilégiée ?

Cette tombe est orientée nord-sud, elle est conservée sous l'autel et sa disposition est respectée au cours des siècles. Il peut s'agir d'un personnage considéré comme saint.

Mme Annette POUSSARD fait lecture du rapport de stage du jeune fouilleur, Jean Gaëtan MICHEL.

Le président clôt la séance à 22H 40.